

OUBLIE ?



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.





MédiaChartres à relevé la récente volonté des pouvoirs publics, de mettre fin à diverses infractions en **Eure et loir**, à commencer par la ville de **Chartres et son agglomération**. Des contrôles inopinés se sont déroulés dans [plusieurs commerces](#), révélant de multiples infractions, sanctionnées de différentes façons (amendes/mises en demeure/fermetures administratives, etc), les services de l'État sont passés à l'offensive, et plusieurs contrevenants, en on subit les conséquences !



Désormais dans le viseur, [les trafics de drogues](#) et les nombreux « [points de deals](#) », qui gangrène [les quartiers](#) . . . mais, pas que [...]

https://actu.fr/faits-divers/il-est-possible-de-signaler-les-points-de-vente-de-droque-pres-de-chez-soi_39943561.html



Beaucoup plus « **étonnant** » ? le **manque TOTAL de vigilance et de contrôle**, dans le secteur, le plus connu pour être le grand pourvoyeur de travail dissimulé (communément nommé « **travail au noir** ») ?

Les pouvoirs publics sont tiraillés, entre le respect et l'application des lois et la pression économique, ainsi que le manque de logements. Car il s'agit bien du [BTP \(travaux Publics\)](#), qui emploie un grand nombre de travailleurs *hors Communauté européenne*. Souvent, dans des conditions indignes et dangereuses/sous-payé/sans couverture sociale et assurance.

<https://www.bativigie.fr/vos-obligations/travail-illegal-sur-chantier-que-dit-la-loi/>

<https://www.batiactu.com/edito/travail-dissimule-secteur-construction-reste-plus-fraudeur-67762.php>

<https://www.politiquematin.fr/lutte-contre-le-travail-dissimule-dans-le-btp-nouveaux-outils-et-bonnes-pratiques-37028>

<https://www.ouest-france.fr/economie/social/lutte-contre-le-travail-dissimule-un-succes-tres-relatif-a01658ca-060d-11ee-be86-c4e6f5ffafb7>

<https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2024/03/Diaporama-betonVille-3.mp4>



MédiaChartres a enquêté sur les chantiers en cours (Chartres et agglomération), et a pu vérifier, que **le mal était profond**. Les « quelques et rares » registres du personnel consulté par nos équipes, ne laissent aucun doute possible, **les fraudes sont bien avérées** et tombent sous le coup de plusieurs infractions : code et droit du travail/code pénal, pour ne citer que ceux-ci (CQFD).



Assistons-nous à une temporisation, où à une politique de « l'autruche » à l'égard de privilégiés ?

Sylvie Muller